

L'Election Sénatoriale du Nord

Profession de foi de M. Daniel Vincent
Candidat de Concentration Républicaine

A Messieurs les Députés Sénatoriaux du Nord,

Messieurs les Députés,

En me présentant à vos suffrages, je rempile le mandat que j'ai en l'honneur de recevoir de l'unité des délégués sénatoriaux républicains de l'arrondissement d'Avesnes, réunis en Congrès, à Aulnoy, le 3 mai dernier.

Vous connaissez les positions générales que j'y ai nettement prises.

Je les ai confirmées par une brève déclaration lue par moi devant mes collègues républicains du Conseil Général et que la presse a publiée.

J'ai reçu leur approbation et leur entier concours.

Mon tenant à ces déclarations, appuyé par la Fédération du Nord du Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste, par le Groupe des Républicains de l'arrondissement de Douai, par la Gauche Républicaine Démocratique, par le parti Républicain du Nord, qui m'ont entendu, je me réclame, en outre, du haut témoignage de notre vénéré collègue l'abbé Lemire.

« Je ferai l'impossible, écrit-il, pour la victoire de Daniel-Vincent.

« Ce faisant... je travaille à ne point décevoir ceux qui ont fait en la République.

La multiple confiance, dont je suis ainsi honoré, sera mon meilleur titre à votre bienveillante attention.

Messieurs,

En me présentant à vos suffrages pour remplacer au Sénat notre ami regretté Léon Pasquier, je ne saurai mieux faire que de reprendre, dans ses principes essentiels, la déclaration qui signale avec lui, en 1924, MM. Bersier, Delbelle, Dron, Hayez, Potté, Davaine et Mahieu.

Solidaire de leur pensée, je serai ainsi solidaire de leur action au Sénat, si vous voterez bien ma ferme confiance.

Dévoué comme eux à la Démocratie, je n'ai jamais séparé la République de la France.

Liberté de pensée, écrivants-ils, respect des consciences, incité de l'Etat, propriété privée fondée sur le travail personnel, sont des conquêtes de la Révolution française, auxquelles nous sommes indissolublement attachés.

Nous ne permettrons pas qu'on touche aux lois fondamentales laïques et sociales de la République.

M. Raymond Poincaré, dans un récent discours à Tulle, affirmait, comme nous le déclarons nous-mêmes, sa volonté de maintenir dans notre organisation scolaire une législation laïque qui doit s'accorder et qui s'accorde effectivement avec l'exercice des cultes, avec la liberté de l'enseignement et avec le respect des croyances religieuses.

Ainsi s'exprimait en 1924, vos candidats au Sénat.

Ils ajoutaient que la guerre a laissé derrière elle des souffrances immémoriales qui frappent durablement les travailleurs de France.

Je pense, toujours avec eux, qu'il y a lieu de maintenir, de développer les lois sociales, de les mettre en harmonie avec les difficultés de la vie et les revendications du droit.

Les Républicains n'ont jamais laissé et n'entendent point laisser à d'autres partis le soin d'assurer légalement la Justice nécessaire à ceux qui, vivant de leur travail, veulent trouver dans ce travail même, la dignité de leur vie, leur sécurité et celle de leur foyer.

A ces principes d'action générale et permanente, s'ajoutent des préoccupations actuelles sur lesquelles j'ai le devoir de vous donner nettement mes conceptions.

Notre pays a connu récemment des difficultés qui ont menacé gravement sa vie économique et sociale.

Un Parlement couru dans la Nation, toutes les bonnes volontés se sont unies pour aider dans sa tâche difficile le Gouvernement qui, par la constance qu'il a inspirée, a commencé à rétablir la valeur de notre monnaie, à assurer la sécurité des transactions et le fruit même du salaire des travailleurs.

Tout ce que nous pouvons entreprendre dépend de la continuité de l'œuvre nationale et gouvernementale ainsi engagée.

C'est pourquoi le premier souci des Républicains doit être, contre toute embûche des partis extrêmes, de maintenir énergiquement la concentration des forces démocratiques qui, dans le pays et dans les Chambres, donnent au Gouvernement son principe de vie et sa valeur d'action.

Les forces économiques du pays sont les premières intéressées à cette stabilité gouvernementale qui commande la stabilité des affaires.

Toutes les formes de l'activité productive y sont intéressées et d'abord l'Agriculture, surtout celle de la région du Nord, qui tire non seulement de son sol, mais du labour familial de nos agriculteurs, la place éminente qu'elle occupe dans la production nationale.

DANIEL-VINCENT.

Maire du Quesnoy,
Conseiller général du canton de Berlaimont,
Député du Nord, Ancien Ministre.
(A suivre).

AN CATEAU, les DÉLEGUÉS SENATORIAUX ACCLAMENT LA CANDIDATURE DE M. DANIEL VINCENT

De nombreux délégués sénatoriaux des cantons du Cateau, de Clary et de Solesmes étaient réunis lundi après-midi à l'Hôtel de Ville du Cateau sous la présidence de M. Bernez, sénateur, entouré de MM. Lebeau, maire; Labbez, conseiller général; Longrand, maire de Briastre et Delalatre, conseiller d'arrondissement.

M. Daniel-Vincent exposa son programme aux applaudissements de tous les délégués. MM. Bernez, Lebeau et Labbez, firent un chaleureux appel en faveur de la candidature d'Union et de concentration républicaine de M. Daniel Vincent qui fut approuvée et acclamée à l'unanimité.

L'ancien ministre remercia avec émotion les représentants du Cambrai pour cette belle manifestation sur laquelle nous reviendrons demain.

LES ESCROQUERIES du promoteur d'une Ligue fictive contre la tuberculose

Nous avons relaté, lundi, l'escroquerie qui a motivé l'arrestation à Tourcoing, d'un Valenciennois, Jules Mervallé, âgé de 25 ans, démeurant en garni à Lille, 5^e rue Saint-Nicolas, qui prétendait aspirer au nom de la « Ligue française contre la tuberculose » et du « Comité flamand pour la défense contre les fléaux sociaux».

Jules Mervallé a été transféré, mardi, au Parquet de Lille, par les soins du service de la Sureté de Tourcoing.

Le directeur de l'Office municipal de placement de Roubaix nous a pris d'apporter les précisions suivantes à l'article paru au sujet du sieur Mervallé:

Cet individu avait fait à l'Office de placement une offre d'emploi pour deux encasieurs, au salaire de 25 francs par jour, sans montrer l'imprimé faisant appel à la générosité publique et accompagné d'un bulletin de souscription.

L'escroquerie a été signalée à M. le commissaire central de police de Tourcoing par les soins des encaseurs eux-mêmes, conseillés par le directeur de l'Office à qui ils avaient montré l'imprimé en question qui fit naître ses doutes sur la moralité de la société dirigée par le sieur Mervallé.

Le directeur de l'Office municipal de placement de Roubaix nous a pris d'apporter les précisions suivantes à l'article paru au sujet du sieur Mervallé:

Sur les quais, à Honfleur (53) et L'Église au bord de l'eau, à Martigues frappent par la vigueur du dessin et de la couleur, la science de la composition. On y sent l'artiste mûri et conscientieux. Voici un Portrait (136) de M.

NOTES D'ART

La dixième Exposition

des Artistes roubaisiens

Quel beau talent que celui de Madame Germaine LANTOINE-NEVEUX! Quel que soit le genre où il s'applique, on en reconnaît avec plaisir la marque personnelle : charme,

grâce, élégance et simplicité.

Le CLOCHER DE FLORÉ (Bretagne)

par M. Jacques Scrépel

distinction, science technique très sûre, sens du mouvement et de la vie et, par-dessus tout, tempérament profondément artiste. Voici un Portrait de M^e M. C. (102) ravissant de grâce et de fraîcheur, où palpite la vie.

M^e Lantoine-Neveux a réussi une aimable harmonie de printanières couleurs; mais son art est supérieur, c'est dans l'interprétation du visage : les yeux sont pleins d'une intensité humaine; le pur dessin et le délicat coloris de la bouche sont un chef-d'œuvre. Toute l'attitude est saisissante de vérité. Quoique les Deux Payesses (103-104) exposés par M^e Lantoine ne soient que des études, celles-ci comportent toutes les qualités des œuvres achevées : en particulier, on y respire une atmosphère; l'indication des valeurs y est remarquablement juste; la structure des choses, la profondeur de la matière y sont sensibles. On goûtera l'intérêt du cheval, dont l'ensemble est ensoleillé dans le paysage 103.

M. LÉONCE VASSEUR, a un Portrait qui révèle de sérieux moyens pour le dessin. Son Automne au Parc Barbier (175) s'il est de construction assez vigoureuse, ferait croire que sa vision de la couleur est moins sûre; les tons sont un peu crus.

Le contraire, la qualité de la couleur est remarquable dans les Intérieurs de M. TIXIAGA (167, 168, 169) dont les œuvres ont également bien d'autres mérites ainsi que nous l'avions déjà noté l'année dernière. Il est incontestable que le jeune artiste est exceptionnellement doué et qu'il progresse sans cesse. Bien des peintres réputés ne refuseraient pas de signer les deux petits Intérieurs qui sont des morceaux de choix. Quant à son Moulin (17) il ne nous paraît pas assez posé. M. CHARLES FLORQUIN donnait lui aussi l'an dernier mieux que des espoirs; il est en sérieux progrès. Ses trois Aquarelles (75, 76, 77) sont remarquables par la justesse du dessin, le sens de la composition et des rapports et surtout la

distinction, science technique très sûre, sens du mouvement et de la vie et, par-dessus tout, tempérament profondément artiste. Voici un Portrait de M^e M. C. (102) ravissant de grâce et de fraîcheur, où palpite la vie.

Le MOULIN SOUS LA NEIGE

par M. Albert Somville

Sur les quais, à Honfleur (53) et L'Église au bord de l'eau, à Martigues frappent par la vigueur du dessin et de la couleur, la science de la composition. On y sent l'artiste mûri et conscientieux. Voici un Portrait (136) de M.

Paul PHILIPPE. Nous retrouvons M^e PIERRE NOLLET, élève de M^e Lantoine-Neveux, avec des fleurs (133-134) très chantantes. M. GAËTAN HOTTELLAT suit l'école moderne et ne montre pas mauvais disciple dans son Hameau de Fairac (Dordogne), où les volumes sont bien indiqués, ce qui, toutefois, ne suffit pas. Il y a des qualités dans le Pont de l'Hydrodam à Bruges (96). M. ETIENNE DELATTRE traite avec finesse des Fleurs, en aquarelle (49) et peintures (51, 52). M. JEAN LANTHIER expose un Paysage (100) et en regard, le panneau décoratif qu'il en a tiré pour une tapiserie. Il nous permet ainsi d'apprécier ses fortes qualités de conception, d'interprétation et d'exécution. Il y a là, certainement, un vigoureux tempérament d'artiste.

Le portrait de M. LANTOINE-NEVEUX (133) est remarquable dans les Intérieurs de M. TIXIAGA (167, 168, 169) dont les œuvres ont également bien d'autres mérites ainsi que nous l'avions déjà noté l'année dernière. Il est incontestable que le jeune artiste est exceptionnellement doué et qu'il progresse sans cesse. Bien des peintres réputés ne refuseraient pas de signer les deux petits Intérieurs qui sont des morceaux de choix. Quant à son Moulin (17) il ne nous paraît pas assez posé. M. CHARLES FLORQUIN donnait lui aussi l'an dernier mieux que des espoirs; il est en sérieux progrès. Ses trois Aquarelles (75, 76, 77) sont remarquables par la justesse du dessin, le sens de la composition et des rapports et surtout la

distinction, science technique très sûre, sens du mouvement et de la vie et, par-dessus tout, tempérament profondément artiste. Voici un Portrait de M^e M. C. (102) ravissant de grâce et de fraîcheur, où palpite la vie.

Le MOULIN SOUS LA NEIGE

par M. Albert Somville

Sur les quais, à Honfleur (53) et L'Église au bord de l'eau, à Martigues frappent par la vigueur du dessin et de la couleur, la science de la composition. On y sent l'artiste mûri et conscientieux. Voici un Portrait (136) de M^e M. C. (102) ravissant de grâce et de fraîcheur, où palpite la vie.

ECHO D'UN CŒUR CANADIEN

Quelles heures inoubliables nous venons de passer chez nos amis du Nord. Pendant trois jours, nous avons été l'objet de la plus grande sympathie, nous avons été entourés de toutes les attentions que des âmes délicates peuvent prodiguer aux hôtes d'un moment.

Il semble que toute la population n'ait eu qu'une pensée : offrir à nos frères canadiens la plus cordiale hospitalité, et que toutes les classes de la société se soient donné la main pour que nous importions de notre voyage des plus délicieuses et les plus durables imitations : vins d'honneur, réceptions officielles, promenades précipitées mais agréables, repas intimes, danses solennelles, danses chargées d'éloges viennent d'amitié, parades jalonnant le cœur, vives émotions, bals fraternelles priées pour les morts de la guerre, messe messie, cortège de Jeanne d'Arc et un soleil d'Italie endiablant toutes ces gemmes de souvenirs.

Impressions que tout cela! Non, ce sont les touchantes réalités que nous ont fait vivre nos frères du Nord. Ils nous ont montré le sourire vif et joyeux de la France, de la France amie et mère de notre race. Merci, frères de France, merci!

EDOUBLEMENT DE LA PERCEPTION EST-NORD

Par arrêté du président du Conseil, ministre des Finances, en date du 21 avril 1927, l'administration a été autorisée à percevoir l'équivalent de deux fois la perception d'impôt sur le revenu.

Il a été créé deux perceptions, sous la dénomination de Roubaix-Est et de Roubaix-Nord, qui appartiennent respectivement à la commune de Roubaix et à la commune de Tourcoing.

LE MOULIN SOUS LA NEIGE

par M. Albert Somville

Nous avons annoncé dernièrement que M. l'abbé Vandermarlier, vicaire à Saint-Martin, avait été nommé curé de la paroisse Saint-Camille à Saint-André-lez-Lille, par Mgr l'évêque de Lille.

L'installation de M. l'abbé Vandermarlier dans sa nouvelle paroisse aura lieu dimanche 25 mai, à 15 heures.

Nous doutons pas que ce jour-là bon nombre de Roubaisiens se rendront à Saint-André-lez-Lille pour témoigner à ce père de toute la reconnaissance et la sympathie qu'il a suscité.

« MICHEL STROGOFF ». — Aujourd'hui, soir à 7 h. 30, Rue Diderot, 60 (Universal Cinema).

LA SECTION THÉÂTRALE DE L'AMÉDÉE DES ARTS

qui vient d'obtenir la première place au concours régional d'art dramatique, qui a eu lieu à Lille, a tenu une réunion intime, sous la présidence de M. J. De Ryck, ayant à ses côtés les membres du comité qui l'ont votée.

Il s'est dit heureux d'annoncer que le Gouvernement vient d'honorer la section théâtrale, en décernant à M. F. Baudin, sous-directeur, la médaille de l'Encouragement au bien. Aux applaudissements du groupe, il lui remet les insignes de sa nouvelle distinction.

M. Baudin, ému, remercie et assure la section de tout son concours.

Après quelques mots de M. G. Lechante, chef et M. J. Bagelin, directeur, la séance est levée dans la plus grande camaraderie.

ÉCOLE PIQUER. 85, rue des Vosges. Préparation aux aff. Comptabilité, Langues, Sténo-Dactylo, Cours Indiv. Placem. stat. des élèves. 23231

VISITES À L'HÔPITAL. — Les visites des parents aux malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité auront lieu le jour de l'Ascension comme le dimanche, de 11 h à midi.

Les artistes distingués qui avaient apporté leur

M. HERRIOT présiderait à Valenciennes les fêtes en l'honneur de Carpeaux et Crauk

On annonce que M. Herrion présiderait le 12 juin les fêtes données en l'honneur de Carpeaux et Crauk.

M. Herrion doit recevoir samedi la municipalité de Valenciennes pour traiter de la question.

La grande pureté des sons reçus dans la salle, l'absence complète de parasites, ont fait de ce concert un défilé régal et des applaudissements nourris saluent chacune des deux exécutions, dont la perfection n'a égalé, d'égale à égale, le talent des artistes qui s'y produisent et le clinquant particulièrement heureux des deux intermèdes au programme.